

*Région*



*Centre*

**ANNEE 2006 – 2007**

**Livret d'accompagnement**

**P**ROGRAMME **R**EGIONAL DE  
**F**ORMATION A LA PEDAGOGIE  
DE L'**A**LTERNANCE

# SOMMAIRE

*Pages*

## **Introduction**

## **L'organisation du PRFA.....3**

- Les objectifs du PRFA
- Les principes pédagogiques
- Le tutorat
- Le calendrier

## **Rôle du livret d'accompagnement.....6**

- Les objectifs du livret
- Le fonctionnement du livret : répartition entre le SUFCO et le CFA-employeur
- Le dossier personnel de formation
- **Module 1** : Professionnalité du formateur et connaissance du contexte de l'apprentissage
- **Module 2** : Accompagnement des apprentissages expérientiels, didactique de l'alternance et pratiques d'évaluation
- **Module 3** : Pédagogie de l'alternance et organisation partenariale
- **Module 4** : Connaissance des publics en formation et démarches d'autoformation

## **Compte rendu de la présentation collective (Module 4).....25**

- Objectif de la présentation collective
- Déroulement de la présentation collective (composition du jury, prise en compte dans le parcours de formation, finalité... )
- Avis du pilote sur le dossier personnel de formation

## **Bilan post-formation.....27**

- Bilan réalisé en commun à partir du dossier de formation
- L'intégration du PRFA dans le projet d'établissement
- Les attentes du formateur-apprenant en matière de formation continue

## **Notes personnelles.....30**

## **Bibliographie.....31**

## **Annexes.....32**

- 1 – Schéma du plan régional de formation des équipes pédagogiques de CFA
- 2 – Composition du groupe de suivi
- 3 – Fiche synthétique

## **INTRODUCTION**

### **Contexte de création et de mise en œuvre du livret**

*Dans le cadre du renouvellement des conventions quinquennales 2000, les CFA se sont engagés dans une démarche régionale d'élaboration de projets d'établissement. Les dynamiques observées par ces démarches devront être maintenues dans le cadre de la convention 2005 – 2010 en lien avec la politique en matière d'apprentissage du Conseil régional.*

*Les projets d'établissement ont mis en évidence un besoin très important de formation pour les équipes pédagogiques des CFA avec le constat d'une carence d'identité professionnelle spécifique des personnels. Les directeurs et responsables pédagogiques ont fait valoir l'expertise pédagogique de l'alternance des CFA (35 années d'expérience depuis la loi de 1971) et ont proposé que soit menée une réflexion sur ces problématiques.*

*Dans ce contexte, la Région Centre propose un Programme régional de formation à la pédagogie de l'alternance (PRFA) aux formateurs des CFA depuis la rentrée 2002. Ce programme, élaboré avec tous les partenaires (CFA, Rectorat, DRAF) est reconduit pour l'année 2006-2007. Il a tenu compte des remarques émises lors des précédentes formations, tout en s'inscrivant dans une poursuite du travail amorcé.*

*Les premières années expérimentales du dispositif ont révélé la nécessité d'encourager la participation des établissements aux processus de l'alternance dans lesquels les formateurs-apprenants sont impliqués. Dans cet esprit, un document de liaison et d'accompagnement de la formation est proposé aux formateurs inscrits pour la promotion 5.*

### **Rôle de la Région dans le PRFA**

*Les lois de décentralisation de 1983 ont dédié aux Conseils régionaux la responsabilité pleine et entière du conventionnement des CFA.*

*En région Centre, le Conseil régional est devenu l'un des partenaires privilégiés des 37 CFA couvrant le territoire. A ce titre il a été très naturellement sollicité par les établissements pour répondre aux besoins de formation qu'ils avaient identifiés.*

*Le Conseil régional du Centre est donc :*

- . membre actif de l'élaboration et de la mise en œuvre du dispositif avec l'animation du comité de suivi (cf.annexe 2).*
- . financeur exclusif de la prestation offerte dans le cadre du PRFA (les regroupements au SUFCO, l'accompagnement à la fonction tutorale).*

## L'ORGANISATION DU PRFA

L'ensemble du plan de formation est étayé des conceptions d'André Geay et s'est appuyé sur l'expérience francilienne du Centre d'appui aux Programmes d'Apprentissage de la Région Ile-de-France (CAPARIF).

### Les objectifs du PRFA

#### Les objectifs généraux

- Permettre aux membres de l'équipe pédagogique de s'approprier le processus de l'alternance, de valoriser les spécificités pédagogiques de l'alternance.
- Construire une nouvelle identité professionnelle.
- S'approprier les composantes du système de la formation par l'alternance à travers les quatre dimensions suivantes :

institutionnelle (conventionnement, contrat de travail, partenariat Apprenti – « Ecole » – Entreprise, co-responsabilité à parité d'estime)

didactique (construction d'une situation problématique en entreprise, démarche inversée partant du métier, concertation transdisciplinaire), transcription de l'analyse d'une situation de travail à des savoirs plus généraux

pédagogique (pédagogie de la production de savoir tenant compte des rôles de maître d'apprentissage-tuteur, de l'enseignant-formateur, de l'apprenti)

personnelle (gestion du temps en autonomie, apprentissage dans un contexte social, dans un projet de vie et un projet professionnel).

#### Les objectifs opérationnels

- ✓ s'approprier les caractéristiques du cadre institutionnel de l'apprentissage
- ✓ exploiter didactiquement l'expérience professionnelle pour produire des savoirs (construire des situations de formation à partir de la logique d'utilisation en situation professionnelle)
- ✓ mettre en place une pédagogie de l'alternance
- ✓ reconnaître l'apprenant dans sa complexité et son unicité

## **Les principes pédagogiques**

- Formation à la pédagogie de l'alternance par la pédagogie de l'alternance. Principe du tutorat.
- Hétérogénéité des profils et des expériences pédagogiques des personnes à former.
- Dynamique de projet formation/action du personnel formé appuyée par la production d'écrits. Accompagnement de projet individuel.
- Intervention des acteurs de l'alternance (formateurs, responsables pédagogiques, maîtres d'apprentissage...).

## **Le tutorat**

### Trois niveaux de tutorat

*D'après J.J. BORU, C. LE BORGNE, Vers l'entreprise tutrice, ED. Entente, 1992*

#### **Tutorat hiérarchique**

Il s'agit du lien entre le directeur du CFA et les deux acteurs, tuteur et formateur, dans la démarche de formation. Cette fonction dépasse la relation hiérarchique pure, puisqu'elle implique le directeur sur la durée de la formation, en veillant à ce qu'elle se déroule le mieux possible pour le formateur, le tuteur et l'ensemble des acteurs du CFA (apprentis, équipes administrative et pédagogique...). Par cette fonction, le directeur apporte une caution bienveillante au déroulement du dispositif.

Selon BORU et LE BORGNE, c'est là que sont dégagés les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des actions (engagement des moyens et mise en cohérence des projets portés par les acteurs engagés).

#### **Tutorat organisationnel ou tutorat relais**

Dans le CFA-employeur, comme dans une entreprise, plusieurs unités peuvent être concernées par le parcours de formation du formateur-apprenant. Une coordination est nécessaire pour bâtir, au sein du CFA, l'articulation entre les différents acteurs, les différentes ressources et les différents moments qui participent à l'action de formation.

On peut supposer que ce niveau de tutorat relève de la fonction du responsable pédagogique de l'établissement.

#### **Tutorat opérationnel**

Il s'agit de l'accompagnement d'un formateur salarié qui devient alors formateur-tuteur pour transformer la situation de travail en situation de formation.

Cette transformation et la qualification du formateur-apprenant ne peuvent être réalisées que si les deux précédents niveaux de tutorat sont assurés.

La fonction du tuteur opérationnel est alors la suivante :

- Accompagnement du nouveau formateur (transmission de savoirs et savoir-faire, suivi du parcours de formation, aide à la construction d'une identité professionnelle).
- Médiation au sein du centre de formation (intégration dans l'équipe pédagogique, intégration dans l'établissement, mise à disposition de réseaux, documentations).

## ***Le calendrier***

*NB : les dates mentionnées sont prévisionnelles.*

### **Regroupement des formateurs au SUFCO**

	<b>Module 1</b>	<b>Module 2</b>	<b>Module 3</b>	<b>Retour/expérience Préparation présentation collective</b>	<b>Module 4</b>
<b>Groupe 1</b>	9/10/11 octobre 2006	12/13/14 décembre 2006	24/25/26 janvier 2007	19/20/21 mars 2007	9/10/11 mai 2007
<b>Groupe 2</b>	16/17/18 octobre 2006	11/12/13 décembre 2006	29/30/31 janvier 2007	19/20/21 mars 2007	14/15/16 mai 2007

### **Accompagnement à la fonction tutorale**

	<b>1<sup>res</sup> journée</b>	<b>2<sup>e</sup> journée</b>	<b>3<sup>e</sup> journée</b>
<b>Dates</b>	19/20 octobre 2006	14 décembre 2006	31 janvier 2007
<b>Lieu</b>	<i>A préciser</i>	<i>A préciser</i>	<i>A préciser</i>

# RÔLE DU LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

## Les objectifs du livret

- . Permettre au formateur d'être accompagné par les différents acteurs dans sa démarche de production de savoir.
- . Favoriser l'interaction formative de l'environnement pédagogique du formateur dans le CFA.
- . Favoriser l'intégration du PRFA dans la dynamique du CFA.

## Le fonctionnement du livret

*Le livret d'accompagnement est la propriété du formateur-apprenant. Il doit être utilisé comme un document pédagogique témoignant du parcours du formateur.*

*A ce titre, il constitue le lien entre les regroupements au SUFCO et le travail en CFA entre chaque module, afin de permettre au formateur-apprenant d'entrer dans une démarche de production de savoir.*

*C'est pourquoi, il paraît fondamental, pour donner tout son sens au PRFA, que le tuteur et le directeur du formateur puissent, à intervalles réguliers, faire part de leurs échanges avec le formateur au sein du livret.*

*Ce document prévoit également d'intégrer la perception du SUFCO sur le parcours de formation du formateur-apprenant (cf. Présentation collective).*

***Les pages concernant le bilan post-formation doivent être retournées au Conseil régional du Centre. Leur analyse permettra à la fois de mesurer l'adéquation de la formation aux attentes des formateurs, ainsi que d'en évaluer les retombées sur les pratiques quotidiennes au sein des CFA.***

## **Le dossier personnel de formation**

L'outil central de ce processus de formation par alternance intégrative est le « dossier personnel de formation ». Ce dossier, qui vise à générer une capacité de réflexion sur l'action, est composé de deux parties :

- 1) Une première partie nommée « **journal thématique de formation** » qui reprend les dimensions de l'alternance déclinées en quatre objectifs opérationnels :
  - ✓ s'approprier les caractéristiques du cadre institutionnel de l'apprentissage,
  - ✓ exploiter didactiquement l'expérience pour produire des savoirs,
  - ✓ mettre en place une pédagogie de l'alternance,
  - ✓ reconnaître l'apprenant dans sa complexité et son unicité.
- 2) Une seconde partie qui rend compte d'un « **projet d'action pédagogique** », correspondant à une activité conduite dans le CFA et analysée.  
Ces projets d'action, accompagnés par une dynamique tutorale, stimulent les pratiques d'interdisciplinarité et occasionnent de nouvelles expériences pédagogiques.

Pour la mise en œuvre de ce dossier personnel, ce livret peut vous aider à formaliser vos idées et témoignera de votre progression auprès des autres acteurs qui vous accompagnent tout au long de la formation : tuteur hiérarchique, tuteur opérationnel et pilote de votre groupe au SUFCO.

A cet effet, vous trouverez dans le présent livret des pages consacrées à l'évolution de votre projet personnel, à l'issue de chaque module de formation.

# **MODULE 1 : Professionnalité du formateur et connaissance du contexte de l'apprentissage**

## Compétences visées

- . Animer un groupe de formation par alternance
- . Accompagner les projets des apprenants
- . Connaître le cadre institutionnel des formations par alternance et se situer dans un dispositif de formation par apprentissage

## Intervenants

- . .....
- . .....
- . .....









## **MODULE 2 : Accompagnement des apprentissages expérientiels, didactique de l'alternance et pratiques d'évaluation**

### Compétences visées

- . Maîtriser une didactique de l'alternance
- . Travailler en équipe éducative interdisciplinaire
- . Maîtriser les pratiques d'évaluation

### Intervenants

- . .....
- . .....
- . .....









## **MODULE 3 : Pédagogie de l'alternance et organisation partenariale**

### Compétences visées

- . Mettre en place une ingénierie pédagogie de l'alternance
- . Accompagner les apprentis dans les entreprises
- . Travailler en partenariat avec l'environnement professionnel et social de l'apprenant.

### Intervenants

- . .....
- . .....
- . .....









## **MODULE 4 : Connaissance des publics en formation et démarches d'autoformation**

### Compétences visées

- . Connaître et reconnaître les publics en formation
- . Reconnaître les acquis de l'expérience
- . Favoriser les démarches d'autoformation et de « production de savoir ».

### Intervenants

- . .....
- . .....

# **COMPTE RENDU DE LA PRESENTATION COLLECTIVE**

## **(module 4)**

### ***Objectif de la présentation collective***

- . Illustrer le thème du module 4 autour d'une séquence de formation-action
- . Permettre au groupe de travail de rencontrer le groupe des formateurs-apprenants
- . Percevoir le parcours de formation du formateur-apprenant au-delà du document écrit final

### ***Déroulement de la présentation collective***

#### ***. Composition du jury :***

Le jury est composé de membres du comité de suivi : un représentant du Conseil régional, un représentant de l'Education nationale, un représentant de la DRAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt), un représentant des CFA, un représentant du GIP Alfa Centre.

#### ***. Déroulement de la séquence :***

La présentation collective des projets personnels de formation des formateurs-apprenants a lieu dans le cadre du module 4 du PRFA. Compte tenu du caractère non diplômant du dispositif, la présentation collective est une séquence à visée essentiellement pédagogique, au travers de laquelle le jury a un rôle formatif et non de censeur.

Les formateurs-apprenants présentent successivement leur dossier personnel de formation entourés de leurs pairs. Le pilote est rapporteur du travail réalisé et présenté par le formateur. Le jury interroge le candidat, puis donne la parole aux autres formateurs du groupe. Enfin il délibère à huis clos pour valider le parcours de formation et donner une appréciation personnalisée de celui-ci.

La présence de l'équipe pédagogique (tuteur, directeur d'établissement, responsable pédagogique, formateur...) est vivement encouragée lors de la présentation collective du formateur-apprenant.









## **NOTES PERSONNELLES**

## **BIBLIOGRAPHIE**

BORU Jean-Jacques, LE BORGNE Christian, Vers l'entreprise tutrice, Editions Entente - 1992.

BOUTINET Jean-Pierre, PINEAU Gaston, L'accompagnement dans tous ses états, Education Permanente n° 153 - 2002.

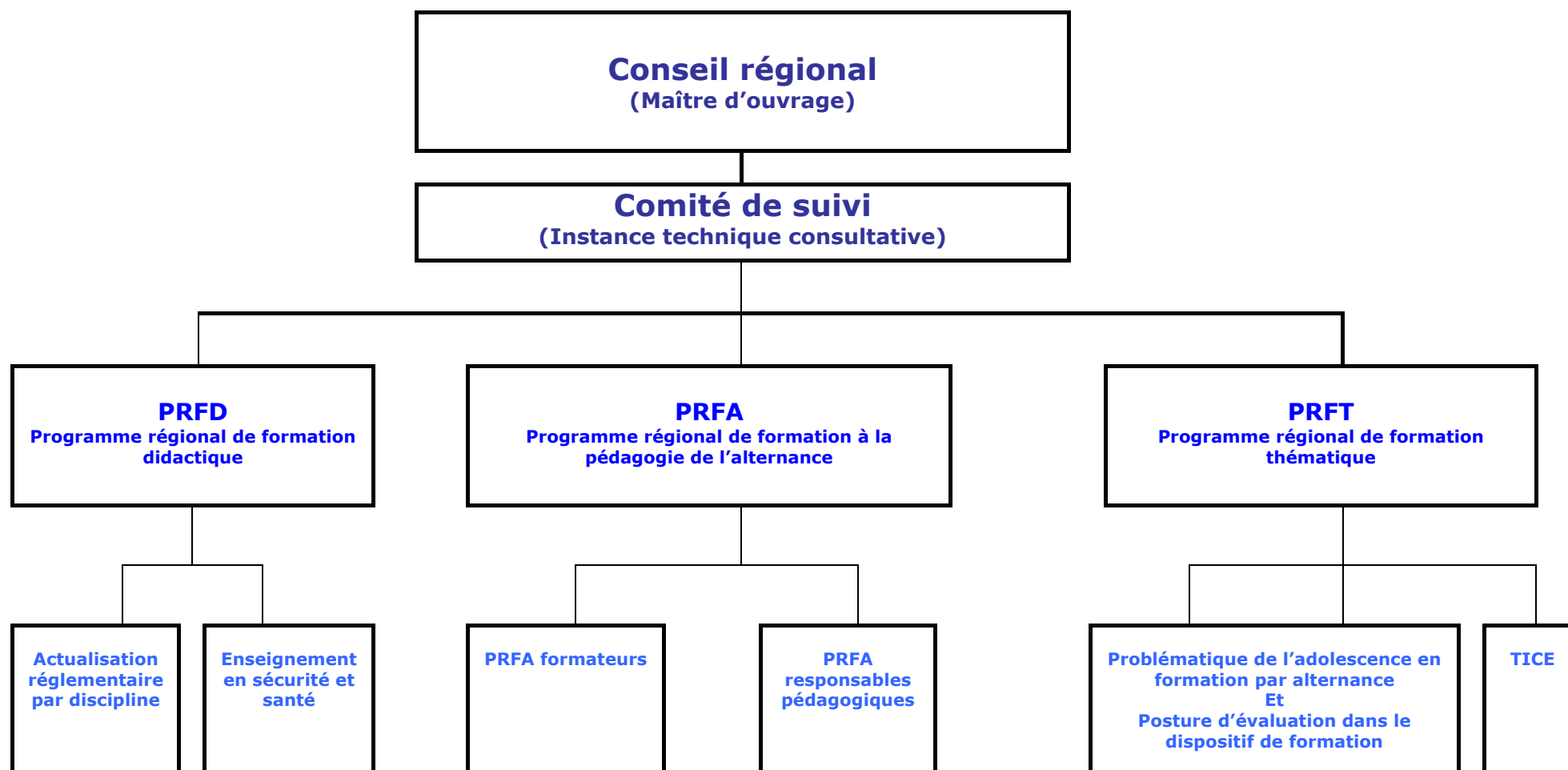
GEAY André, L'école de l'alternance, L'Harmattan - 1998.

LERBET Georges, PINEAU Gaston, L'alternance, Former par alternance (2), Education Permanente n° 115 - 1993.

SCHNEIDER Jeanne, Réussir la formation en alternance, Insep Editions - 1999.

## **ANNEXES**

## Schéma du Plan régional de Formation des équipes pédagogiques de CFA



## Composition du groupe de suivi

<b>Conseil régional Centre</b>	
Catherine Lauret	<a href="mailto:catherine.lauret@regioncentre.fr">catherine.lauret@regioncentre.fr</a>
Fabienne Pineau	<a href="mailto:fabienne.pineau@regioncentre.fr">fabienne.pineau@regioncentre.fr</a>
<b>Direction régionale de l'agriculture et de la forêt</b>	
Christine Gerbault	<a href="mailto:christine.gerbault@educagri.fr">christine.gerbault@educagri.fr</a>
<b>Education nationale</b>	
Magguy Gandon	<a href="mailto:marguerite.gandon@ac-orleans-tours.fr">marguerite.gandon@ac-orleans-tours.fr</a>
<b>Centres de formation pour apprentis</b>	
Jackie Barreau	<a href="mailto:jbarreau@cfa-bourges.fr">jbarreau@cfa-bourges.fr</a>
Véronique Guérin	<a href="mailto:vguerin@cfa-bourges.fr">vguerin@cfa-bourges.fr</a>
Christine Lecoq Sureau	<a href="mailto:c.lecoq@cfa-tours.net">c.lecoq@cfa-tours.net</a>
Patrick Roger	<a href="mailto:p.roger@cfsa-aftec.com">p.roger@cfsa-aftec.com</a>
Geneviève Pigeot	<a href="mailto:g.pigeot@creai-centre.asso.fr">g.pigeot@creai-centre.asso.fr</a>
Michel Rodet	<a href="mailto:michel.rodet@ccca-btp.fr">michel.rodet@ccca-btp.fr</a>
Sylvie Bots	<a href="mailto:sylvie.bots@ccca-btp.fr">sylvie.bots@ccca-btp.fr</a>
Pierre Calvary	<a href="mailto:pierre.calvary@educagri.fr">pierre.calvary@educagri.fr</a>
<b>GIP Alfa Centre</b>	
Jocelyne WELKER	<a href="mailto:j.welker@alfacentre.org">j.welker@alfacentre.org</a>

## FICHE D'IDENTIFICATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

<b>IDENTIFICATION DU CFA</b>	<b>ADRESSE COURRIEL DU COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE</b>
<b>Nom du Formateur (facultatif) :</b>	<b>Matière enseignée :</b>
<b>DIAGNOSTIC DE LA SITUATION / PROBLEMATIQUE / CONTEXTE</b>	
<b>TITRE DU PROJET :</b>	
<b>OBJECTIFS / FINALITES</b>	